

Conseillère ou Conseiller en services adaptés Direction des services aux étudiants (SAIDE)

Concours : H23-P-12

Période d'affichage : Du 2 au 15 mai 2023

Salaire : 49 456\$ à 87 626\$ annuel

(Selon la scolarité et l'expérience)

CONDITIONS

Lieu de travail : Montréal

Horaire : 9h à 17h du lundi au vendredi

Entrée en fonction : Mai 2023

Statut : Régulier à temps plein

Service : Direction des services aux étudiants (SAIDE)

Supérieur : Madame Danielle Malkassoff

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la directrice des services aux étudiants, la personne de cette classe d'emploi conçoit et met en œuvre une série de mesures en regard de l'accueil et du soutien des étudiants en situation de handicap ayant des limitations fonctionnelles de nature sensorielle, motrice, organique ou neurologique ou encore un trouble de santé mentale ou d'apprentissage. Elle réalise un ensemble d'interventions auprès des étudiants inscrits au SAIDE et auprès du personnel du Collège, notamment en regard des services de soutien, et en assure le suivi.

MISSIONS PRINCIPALES

Quelques attributions caractéristiques

Plus spécifiquement, mais non limitativement, la personne :

- Accueille les nouveaux étudiants en situation de handicap afin de déterminer les accommodements à mettre en place pour soutenir leurs apprentissages et pour faire vivre une intégration profitable;
- Élabore avec l'étudiant son plan d'intervention individualisé (PI);
- Collabore avec les autres professionnels du SAIDE et du Collège, notamment les conseillers pédagogiques, les conseillers d'orientation, et aides pédagogiques individuels, à la mise en place de services adaptés aux besoins des étudiants;
- Agit à titre de personne-ressource du SAIDE auprès des coordonnateurs et coordonnatrices de mesure de réussite (CMR) du collège; ;
- Conçoit des ateliers et des formations conjointement avec les CMR pour les étudiants du SAIDE;
- Conçoit et réalise du matériel de sensibilisation et de formation dans les matières relevant de son domaine d'intervention;
- Recrute et assure un suivi auprès des personnes-ressources (preneurs de notes, accompagnateurs, etc.) appelées à agir directement en soutien à l'étudiant;
- Sensibilise, informe et conseille le personnel cadre et professionnel sur toutes questions relatives à son domaine d'interventions;
- Constitue et tiens à jour le dossier des étudiants en situation de handicap en ce qui concerne son secteur d'activité;

- Rédige et complète différents rapports d'activités;
- Reçoit et analyse les rapports et diagnostics, recherche et applique les interventions appropriées et, dans certains cas, réfère les étudiants à des organismes spécialisés;
- Procède au dépistage et à la référence d'étudiants rencontrant des difficultés d'apprentissage, chez qui un trouble peut être soupçonné et référé par les professeurs, par d'autres intervenants ou qui se présentent eux-mêmes;
- Entretient, avec les intervenants de l'interne et de l'externe, les relations requises afin de permettre le dépistage des futurs élèves, une estimation de leurs besoins et une adaptation adéquate des services du Collège;
- Élabore et met en œuvre un plan individuel d'intervention déterminant les services, les aménagements pédagogiques, les équipements et les aides technologiques afin de favoriser l'apprentissage, la persévérance et la réussite;
- Voit au suivi des étudiants en situation de handicap tant dans leurs apprentissages que dans leur cheminement scolaire;
- Assiste l'étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et dans sa démarche d'orientation et d'information scolaire;
- Recommande les mesures spéciales à mettre en œuvre lors de la passation des épreuves ministérielles.

Au besoin, effectue toutes autres tâches connexes

CE QUE NOUS RECHERCHONS

Scolarité et expérience:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle (BAC) dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Orthopédagogie, Psychoéducateur, Orientation scolaire.

Autres exigences :

- Connaissance des problématiques pédagogiques reliées aux populations identifiées;
- Aptitudes démontrées aux fonctions d'assistance aux étudiants;
- Connaissance de la loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel;
- Connaissance de la loi encadrant le cannabis;
- Posséder une expérience d'intervention en santé mentale;
- Avoir une grande facilité à communiquer et à vulgariser les différents troubles et leurs impacts;
- Avoir une bonne habileté à développer des outils diversifiés dans de courts délais;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Habiletés relationnelles démontrées;
- Rigueur, capacité d'analyse et de synthèse;
- Connaissance de la suite Office;
- Sensibilité interculturelle;

Note : Les tests porteront sur la maîtrise de la langue française, la connaissance de la suite Microsoft Office et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est préqualifiée.

CE QUE NOUS OFFRONS

À quelques pas du **métro Du Collège**, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert, et œuvrer pour l'environnement lui tient à cœur. Plus de 600 membres du personnel participent à la réussite de nos étudiants et étudiantes. **Engagement, créativité et innovation, et ouverture** sont nos valeurs qui nous définissent.

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- **Assurances** collectives
- Régime de **retraite**
- **Congés** spéciaux
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **CPE** sur place
- Accès aux **installations sportives** (salle de musculation, piscine, aréna)

Selon les dispositions de la convention collective

Période d'affichage : Du 2 au 15 mai 2023

POUR POSTULER

Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines:
resshum03@cegepsl.qc.ca – Concours **H23-P-12**

Note : Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà préqualifiée.

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.